





### V- INFORMATIONS RELATIVES A L'ANTENNE

Dimension de l'antenne (m) :	Ouverture du faisceau à 3dB :
Élévation (m) :	Hauteur de l'antenne (AGL) :
Type de l'antenne :	Gain de l'antenne (Gi) :
Polarisation :	

### VI- INFORMATIONS RELATIVES AUX FREQUENCES

<input type="checkbox"/> Fréquence aéronautique HF	<input type="checkbox"/> Fréquence aéronautique VHF/UHF
Bande de fréquences :	
Classe d'émission :	Modulation :
Largeur de bande :	Écart duplex :
Portée :	
Nombre de fréquences requises :	Espacement entre canaux :
Fréquence (s) demandée (s) :	

### VII- ENGAGEMENT DE LA SOCIETE

Date :	Nom, prénom, signature (et cachet de l'entreprise le cas échéant)
--------	---

***NB : Joindre à ladite demande les éléments contenus dans l'annexe.***



**ANNEXE : LISTE DES ELEMENTS DU DOSSIER DE DEMANDE**

Les éléments du dossier de demande d'assignation suivant doivent être fournis :

- Une lettre de demande d'assignation de fréquences adressée au Directeur Général de la CCAA ;
- L'identité du demandeur
  - o S'il s'agit d'une personne morale de droit privé :
    - L'identité du demandeur (dénomination, siège, immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier ou équivalent ou carte d'opérateur économique ou récépissé de déclaration ou accord de siège, capital, relevé d'identité bancaire) ;
    - Un extrait des statuts de la société et/ou un procès-verbal de l'organe compétent pour donner pouvoir, selon la forme juridique de la société, identifiant le représentant légal ;
    - L'acte par lequel le représentant légal délègue son pouvoir à une personne tierce, s'il s'agit de son mandataire ;
  - o S'il s'agit d'une personne morale de droit public, un acte attestant la délégation du pouvoir ;
  - o S'il s'agit d'une personne physique, copie légalisée de la carte d'identité nationale, ou éventuellement du certificat de résidence du demandeur ;
- Une attestation datant de moins d'un (01) an délivrée par l'Administration compétente du lieu d'imposition ou sa copie conforme, certifiant une situation fiscale régulière, le cas échéant ;
- Le formulaire de demande dûment rempli ;
- Le schéma du plan global fonctionnel du réseau ;
- Les caractéristiques techniques de l'équipement fourni par le constructeur ;
- Les accords d'interconnexion/accès aux réseaux ouverts au public, le cas échéant ;
- Le récépissé de paiement des droits d'assignation de fréquences (**conformément à la disposition 1.6 du décret N°2021/0342/PM du 18 février 2021 fixant l'assiette, le taux et les modalités de recouvrement des redevances pour services rendus par l'Autorité Aérienne Civile**).

*L*

*[Signature]*